

Canadian Public Administration (A book of readings), par
HODGETTS et CORBETT. Un vol., 5½ po. x 9½, relié, 575 pages —
THE MACMILLAN CO. OF CANADA, LIMITED (\$6.25)

Roch Bolduc

Volume 37, numéro 2, juillet–septembre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001645ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001645ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bolduc, R. (1961). Compte rendu de [*Canadian Public Administration* (A book of readings), par HODGETTS et CORBETT. Un vol., 5½ po. x 9½, relié, 575 pages — THE MACMILLAN CO. OF CANADA, LIMITED (\$6.25)]. *L'Actualité économique*, 37(2), 377–379. <https://doi.org/10.7202/1001645ar>

pression politique qu'à la théorie traditionnelle du salaire. Et on pourrait multiplier les exemples analogues qui viennent bien près de démontrer, dans l'ensemble, que sans une connaissance des sciences connexes, l'économiste qui cherche à comprendre les problèmes du travail à partir de la seule théorie économique définie *stricto sensu* risque de dresser des écrans bien plus que de percer des mystères. Le travail interdisciplinaire qui semble de plus en plus fructueux dans les autres secteurs de l'économie apparaît donc absolument essentiel, et depuis longtemps déjà, dans celui de l'économie du travail.

L'ouvrage que nous propose W. Galenson et S.-M. Lipset répond à une telle préoccupation. Il s'agit d'une collection d'articles déjà publiés dans un très grand nombre de revues académiques ou autres, mais groupés en un ensemble cohérent. Tous ces articles n'ont pas la même valeur et certains, tirés de revues émanant des organisations elles-mêmes, ne sont pas dépourvus d'un certain côté «littérature de combat». Mais il n'est peut-être pas mauvais que l'étudiant puisse ainsi prendre contact avec ce type de littérature qui ne peut faire autrement que de se développer dans un domaine où les conflits d'intérêt laissent bien peu de place à l'élaboration de solutions qui pourraient être, sans parti pris préalable, qualifiées de «totalement objectives». Le choix des articles retenus est vaste et devrait fournir à l'étudiant un précieux antidote contre les effets stérilisants d'une recherche qui voudrait être trop «pure» dans un domaine qui se prête bien mal à une telle attitude.

Pierre Harvey

Canadian Public Administration (A book of readings), par HODGETTS et CORBETT. Un vol., 5½ po. × 9½, relié, 575 pages. — THE MACMILLAN CO. OF CANADA, LIMITED. (\$6.25).

Le livre des professeurs Hodgetts et Corbett est un recueil de textes choisis. Nous nous limiterons donc, dans cette revue, à l'apport des deux auteurs, à la structure générale du volume et à la justification du plan de l'ouvrage, justification qui nous est fournie dans l'introduction à chacune des différentes parties; celles-ci comprennent un choix d'écrits tirés de chapitres de certains livres et d'articles publiés pour la plupart dans le *Canadian Journal* ou dans les rapports annuels de l'Institut d'Administration publique du Canada.

La préface mérite d'être lue. Après avoir souligné l'importance croissante de l'administration publique comme champ d'activités, ceci à cause de l'expansion du rôle de l'État, les auteurs tentent d'en justifier l'émergence comme champ d'études et précisent ensuite leurs raisons d'aborder, comme ils le font, leur centre d'intérêts.

La première partie du volume réunit des extraits consacrés à la définition de l'administration, aux différences entre l'administration privée et l'administration publique et aux problèmes inhérents à la tentative de créer une «science» administrative.

La seconde partie présente d'abord certains aspects de la «théorie» administrative, mise à la mode par les disciples du *scientific management movement*; mais vient ensuite une douche froide versée par H. Simon. Incidemment, le texte de ce dernier aurait eu sa place comme conclusion à la première partie qui

se terminait par des considérations d'ordre méthodologique. Ensuite, on aborde l'examen de certaines institutions administratives canadiennes.

La troisième partie concerne l'administration du personnel dans le service public. La dernière porte sur le pouvoir administratif. Enfin, chaque section est complétée par une bibliographie assez satisfaisante mais nettement déficiente en ce qui concerne les publications de langue française.

Il convient de noter que ce volume constitue la première trouée canadienne dans un domaine qui jusqu'à tout récemment était un château fort américain. Et cela se comprend: l'étude de l'administration publique est un chapitre récent de la science politique, et c'est aux États-Unis surtout que cet aspect des sciences sociales s'est d'abord développé. De plus, au Canada, ce sont surtout les économistes qui ont fait, incidemment, de la science politique. Comme ce n'était pas leur champ principal d'intérêts, ce dernier ne fut pas scruté systématiquement, si l'on excepte peut-être les efforts de pionniers comme Dawson et Corry dont le volume de Hodgetts et Corbett constitue une suite logique. Nos deux auteurs ont d'ailleurs eu la délicatesse de conclure leur choix d'articles par un exposé significatif de Corry sur «*the prospects for the rule of law*».

Nous leur savons moins gré toutefois d'avoir omis de reproduire un texte de leur collègue Dawson, surtout dans la troisième partie (*personnel management*). Dans ce domaine, ce dernier joua réellement le rôle de défricheur avec son histoire du service civil canadien où il mettait en évidence un phénomène qui mérite toujours l'attention la plus lucide possible des tenants de l'observation systématique de la réalité administrative canadienne: le patronage!

Par contre, dans cette même section, on insère plusieurs articles — dont des contributions de nos collègues de McGill — sur le problème du syndicalisme dans la fonction publique. Admettons qu'il s'agit d'une question importante et actuelle. Toutefois, d'autres aspects d'aussi graves conséquences — le prestige de la carrière dans le service civil, la validité de nos instruments de sélection des candidats, la mesure du rendement des fonctionnaires, etc. — sont à peine effleurés. Il faut se demander si l'on n'a pas, par moment, sacrifié la qualité du contenu au bénéfice d'une autre valeur à la mode de ce temps-ci: la canadianisation de «notre» littérature! Par moment seulement, toutefois, car dans les deux premières parties (définition et théories de l'organisation) pas un seul des «nôtres» n'a été jugé digne d'être choisi. Il faut dire aussi que les études du comportement humain dans les organisations et du processus de décision ne comptent guère encore de classiques canadiens! À ce propos, il serait temps que les administrateurs publics ouvrent certains de leurs dossiers et fournissent aux chercheurs le matériel nécessaire à la construction de «cas» utiles à l'explication du processus d'élaboration des décisions, pour qu'on puisse entrevoir le jour où une analyse systématique de ce processus sera possible.

Bien entendu, il ne faut pas être trop sévère à l'égard de nos deux collègues anglo-canadiens qui ouvrent la voie, qui ont fait quelque chose de plus que nous. Après tout, on ne peut s'attendre à un traité dans un champ dont la voie est loin d'être précise et dont l'objet est aussi varié que la scène canadienne.

Cependant, il y a une chose qui, à notre avis, demeure impardnable: on consacre toute une section à la structure administrative et il n'y a aucun article sur le système municipal. Il nous semble que l'organisation publique, chez nous, ne peut être analysée complètement sans un examen de ce régime de décentralisation administrative. Crawford, Plunkett, Brittain ou un autre auraient pu être utilisés avec profit. Rien non plus sur la gérance municipale ni sur l'administration métropolitaine. Également, en matière de relations administratives fédérales-provinciales et provinciales-municipales, au lieu du tableau de Taylor, il y aurait peut-être eu moyen d'utiliser le Rapport Tremblay quelque part! Sans compter que la minorité aurait ainsi apporté sa contribution à l'œuvre présentée.

De plus, puisque, compte tenu du faible volume de littérature valable en la matière, on a puisé largement dans les rapports annuels de l'Institut d'Administration publique du Canada — ils sont d'ailleurs fort intéressants —, il nous paraît qu'en matière d'élaboration du processus budgétaire, G. Stead ou A. Johnson auraient eu leur place.

Dans la dernière partie, soulignons l'excellent article d'un des deux auteurs (Hodgetts) sur le rôle du fonctionnaire dans l'élaboration des politiques publiques. Enfin, nous aurions aimé lire dans la même section, un article de Frank Scott sur l'aspect judiciaire de l'action administrative.

Roch Bolduc

Économie et société, par FRANÇOIS PERROUX. Un vol., 5 po. × 7½, relié, 186 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boul. Saint-Germain, Paris, France, 1960.

Dans le monde actuel, on assiste à un certain renversement des anciennes valeurs et à l'apparition de nouveaux mobiles qui donnent, en quelque sorte, un aspect différent à l'ensemble de la vie économique.

Ainsi, comme le souligne François Perroux, autant dans les États capitalistes que communistes et totalitaires, la recherche du gain s'efface souvent derrière la notion du don, qui escompte non pas des avantages matériels immédiats, mais vise davantage à des réalisations d'ordre social.

L'objectif traditionnel, basé sur la recherche du profit matériel, tend à s'effacer devant des objectifs d'envergure internationale, tels que des dons et des échanges qui ont surtout pour but d'éviter une guerre éventuelle, ou plus simplement de favoriser le passage d'un jeune État, devenu récemment indépendant, dans l'orbite du camp communiste.

Le phénomène ne s'exerce pas sans pressions et sans heurts; néanmoins il persiste grâce notamment à l'effort des groupes qui prouvent ainsi leur capacité de servir des intérêts collectifs.

Selon François Perroux, «l'échange de la société marchande est dépassé dans la vision commune des Occidentaux; elle est l'image de contraintes et de raretés surmontées ensemble, donnant toute ses chances à une sorte de gratuité à laquelle l'homme aspire pour se donner à une œuvre supérieure et, à travers elle, à autrui».